

## Communiqué de presse

---

### Coronavirus : la Municipalité prend des mesures fortes pour protéger ses collaborateurs-trices et la population

---

**La Municipalité de Morges met en place dès mardi 17 mars 2020 à 6 h, et jusqu'à nouvel avis, des mesures drastiques.**

#### Administration communale

La Municipalité met tout en œuvre pour éviter à ses collaborateurs-trices de se rendre sur le lieu de travail.

Les guichets et réceptions sont complètement fermés au public, ainsi que toutes les salles communales.

Un plan de continuation des activités de l'administration est activé : la priorité est d'assurer dans la durée les prestations essentielles. Des systèmes de tournus et de piquet sont organisés, tenant compte notamment des spécificités familiales. Le principe de distance spatiale est appliqué dans les bureaux.

Le télétravail est introduit, chaque fois que cela est possible ; les séances internes sont supprimées au profit de séances téléphoniques ou de vidéoconférences; les séances externes non indispensables sont supprimées.

#### Lieux d'accueil pré et parascolaire

Des crèches et garderies restent ouvertes uniquement pour les enfants de professionnels luttant contre le virus.

Les cantines scolaires sont fermées.

#### Marché

L'interdiction du marché est maintenue.

#### Vie municipale

Les séances de Municipalité sont allégées et conduites à distance. Les séances de commissions consultatives réunissant la société civile sont reportées.

#### Conseil communal

La séance du 1<sup>er</sup> avril est annulée. Les rencontres de sous-commission de Gestion sont annulées. Les échanges se font via email, téléphone ou via d'autres moyens numériques.

#### Solidarité

Dans cette période difficile et éprouvante, la Municipalité incite les habitants-tes comme les collaborateurs-trices de la Ville à prendre soin d'eux en maintenant une distance sociale de 2 mètres et en veillant sur les personnes vulnérables.

La Municipalité

Morges, le 17 mars 2020

---

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :**

M. Vincent Jaques, syndic, +41 (0)78 744 77 09

M. Giancarlo Stella, secrétaire municipal, +41 (0)78 860 40 24

---